

Rouyn-Noranda, le 22 mars 2007

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Les Mines Agnico Eagle ltée  
Division Goldex  
761, chemin de la Mine Goldex  
Case postale 87  
Val-d'Or (Québec) J9P 4N9

N/Réf. : 7610-08-01-70056-27  
200128497

**Objet : Construction et exploitation d'un parc à résidus miniers  
Mine Goldex (Parc Sud)**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 18 mars 2005, reçue le 22 mars 2005 et complétée le 14 mars 2007, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Construire et exploiter un parc à résidus miniers identifié Parc Sud, pour entreposer les résidus de la Mine Goldex. L'autorisation comprend deux volets :

Volet 1 : Construire et exploiter un parc à résidus miniers permettant une disponibilité de 5 millions de tonnes en tout temps, qui servira pour fin d'urgence et d'impossibilité de déposer les résidus sur le site Manitou ;

Volet 2 : Construire et exploiter un parc à résidus d'une capacité totale de 24 millions de tonnes, seulement en cas de défaut de l'entente cadre Manitou-Goldex.

De plus, le débit du ruisseau récepteur (en aval du bassin de polissage) ne sera jamais diminué de plus de 20% et ce, à toutes les périodes de l'année et selon les divers modes d'opération possibles du parc.

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7610-08-01-70056-27  
200128497

Le 22 mars 2007

Le tout localisé sur les lots 44 à 51, rang IV, lots 44 à 54, rang V, lots 38, 44 à 48 rang VI et les lots 41,42 rang VII du canton Dubuisson, dans la municipalité de Val-d'Or, MRC de la Vallée-de-l'Or ».

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 18 mars 2005, signée par Louise Grondin concernant la demande de certificat d'autorisation ;
- Document intitulé « Demande de certificat d'autorisation mise en exploitation de la Mine Goldex » daté du 14 mars 2005, préparé par Louise Grondin, concernant la demande de certificat d'autorisation, 95 pages, 6 annexes ;
- Rapport M-6872 (603733) intitulé « Évaluation environnementale du projet minier Goldex » préparé par SNC-Lavalin Environnement inc., daté du 4 mars 2005, signé par Marc Arpin, géo., M.Sc., volume 1 et 1A ;
- Document intitulé « Étude de localisation d'un parc à résidus » par Journeaux, Bédard et Associés inc. daté du 13 juin 2003, signé par Jonh Lemieux, ing. et Claude Bédard, ing., 35 pages, 8 annexes ;
- Document intitulé « Étude géotechnique Projet Goldex- Phase II » par Journeaux, Bédard et Associés inc. daté du 21 avril 2004, signé par Jonh Lemieux, ing., 13 pages, 6 annexes ;
- Document intitulé « Revue des informations sur la sélection du site du parc à résidus du projet Goldex » daté du 14 mars 2006, préparé par Louise Grondin, 17 pages, 1 annexe ;
- Document intitulé « Revue de site pour le futur parc à résidus de la mine Goldex » daté de juin 1996, signé par Jean-françois Ricard, ing. et Pascal Garand, ing. de Golder Associés, 22 pages, 1 annexe ;
- Document intitulé « Preliminary evaluation potential tailings areas » daté de juin 1990, signé par Frédérick W. Firlotte, ing. de Golder Associés, 10 pages, 2 annexes ;
- Document intitulé « Contraintes de localisation d'un parc à résidus pour la division Goldex, évaluation et sélection » daté du 13 avril 2006, préparé par Mélanie Roy et Louise Grondin, 24 pages, 4 annexes ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

-3-

N/Réf. : 7610-08-01-70056-27  
200128497

Le 22 mars 2007

- Document intitulé « Évaluation de sites pour le parc à résidus de la mine Goldex » daté du 18 mai 2006, préparé par Anne-Marie Dagenais, Mélanie Roy et Louise Grondin, 19 pages ;
- Document intitulé « Étude de variantes pour l'implantation d'un parc à résidus miniers dans la région de Val d'Or » comprenant une lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 24 mai 2006, signée par Louise Grondin concernant la demande de certificat d'autorisation pour l'établissement d'un parc à résidus miniers, 15 pages, 1 annexe ;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 29 juin 2006, signée par Louise Grondin, concernant une proposition de changement de site pour le parc à résidus miniers, 2 pages ;
- Courriel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs daté du 7 juillet 2006, de Louise Grondin concernant des renseignements supplémentaires, 2 pages, 1 plan ;
- Document intitulé « Projet Goldex demande de modification du certificat d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation d'un parc à résidus au site sud » comprenant une lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 17 octobre 2006, signée par Louise Grondin concernant la demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation du parc à résidus sud, 32 pages, 6 annexes ;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 4 décembre 2006, signée par Rosaire Émond, ing., concernant des informations supplémentaires, 4 pages, 2 annexes ;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 22 décembre 2006, signée par Rosaire Émond, ing., concernant des renseignements supplémentaires, 9 pages ;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 2 février 2007, signée par Louise Grondin concernant des renseignements supplémentaires, 3 pages, 9 plans ;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 2 février 2007, signée par Louise Grondin concernant des renseignements supplémentaires sur le bilan d'eau du parc Sud, 1 page, 1 tableau ;
- Courriel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs daté du 6 février 2007, de Louise Grondin, concernant des renseignements supplémentaires sur les points d'échantillonnage, 1 page, 1 plan ;

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**

-4-

N/Réf. : 7610-08-01-70056-27  
200128497

Le 22 mars 2007

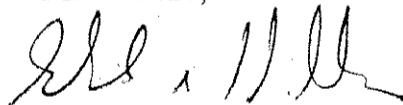
- Courriel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs daté du 8 février 2007, de Louise Grondin, concernant des renseignements supplémentaires sur le bilan d'eau du parc Sud, 1 page, 1 plan et 2 tableaux ;
- Courriel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs daté du 8 février 2007, de Louise Grondin, concernant des renseignements supplémentaires sur la distance des bassins de purge de la ligne des hautes eaux et le tracé des conduites, 1 page ;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 12 février 2007, signée par Rosaire Émond, ing, concernant des informations supplémentaires, 1 page, 1 plan ;
- Courriel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs daté du 14 février 2007, de Rosaire Émond, ing., concernant des renseignements supplémentaires, 2 pages ;
- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 20 février 2007, signée par Louise Grondin, concernant des renseignements supplémentaires, 1 page, 1 plan ;
- Note de service intitulé « Établissement du niveau maximal d'opération selon les critères suggérés par la directive 019 » datée du 8 mars 2007, préparée par Claude Bédard, ing. 1 page, 2 figures signées et scellées par John E. Lemieux, ing. et Claude Bédard, ing.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Édith van de Walle  
Directrice régionale de l'analyse et de l'expertise  
de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

ÉW/JL/dd

Analysé par: <i>[Signature]</i>	22 mars 2007
Vérifié par: <i>[Signature]</i>	22 mars 2007
Recommandé par: <i>[Signature]</i>	20 au 22 mars 2007